



Requête d'indemnisation auprès d'ElCom

Selon l'ordonnance sur l'énergie (Oene), les installations de production de courant à base d'énergies renouvelables sont à raccorder au point d'alimentation techniquement et économiquement le plus propice. Nous vous assistons dans la requête d'indemnisation des coûts de renforcement du réseau auprès d'ElCom.

Les frais d'investissement pour renforcer efficacement le réseau peuvent être indemnisés sur demande par ElCom. BKW a déjà souvent eu recours à ces indemnités pour son propre compte et pour celui d'autres fournisseurs d'énergie.

Le processus de l'intégration d'installations PV au réseau se déroule:

Les producteurs d'électricité provenant d'énergies renouvelables doivent être raccordés au point d'injection le plus propice techniquement et économiquement. S'il est déterminé, des lignes peuvent être planifiées, construites et mises en service. La fin des travaux, une autre installation est correctement raccordée au réseau.

Le projet doit être correctement présenté à ElCom pour évaluation. Une déclaration complète des coûts simplifie

l'évaluation d'ElCom de se faire rembourser les «frais imputables» plus vite et plus simplement.

BKW, premier exploitant du réseau de distribution en Suisse, a aussi mené cette démarche à bien pour des régulateurs de branche et des transformateurs de distribution réglables.

«Grâce à cette prestation de service, nous avons pu réclamer et obtenir un montant élevé.»

Rudolf Stettler, président de EG Schangnau

Si nous avons déjà été impliqués dans le contrôle des demandes de raccordement techniques, la demande faite à ElCom. Toutefois, si vous avez fait vos renforcements de réseau sans BKW, nous vous aidons volontiers à établir la demande.

Vos avantages

- Aide à la gestion de vos affaires courantes
- Assistance quand et où vous en avez le plus besoin
- Collaboration avec des opérateurs expérimentés
- Remboursement de vos dépenses
- Allègement de votre budget

Nos prestations

- Administration demandes d'indemnisation
- En option:
 - Conseil ou vérification de la demande de raccordement
 - Planification pour des renforcements de réseau
 - Direction des travaux et/ou réalisation des renforcements du réseau